

Procédure de consultation relative au programme de stabilisation 2017-2019 : prise de position du FNS

Disposer d'un pôle de formation et de recherche solide revêt plus que jamais une importance cruciale pour la force d'innovation et la prospérité de la Suisse. Toute politique clairvoyante se doit par conséquent de continuer à accorder une priorité élevée au financement de la formation, de la recherche et de l'innovation. Avec une part représentant 20 % de la réduction des dépenses, le domaine FRI est touché de façon disproportionnée par le programme de stabilisation 2017-2019. Afin que le pôle de formation et recherche demeure compétitif à l'échelle internationale, le FNS demande à ce que cette réduction budgétaire soit considérablement révisée à la baisse et ne dépasse pas 200 millions de francs.

Oui à des finances fédérales saines ...

Afin de respecter les exigences du frein à l'endettement durant la nouvelle législature, le Conseil fédéral prévoit de procéder dès 2017 à des allègements annuels du budget fédéral atteignant jusqu'à un milliard de francs par rapport à la planification actuelle. Selon le programme de stabilisation 2017-2019, la formation, la recherche et l'innovation devront contribuer, avec 555 millions de francs, à près de 20 % des allègements totaux.

L'importance de la stabilité des finances publiques n'est plus à démontrer, notamment pour les acteurs de la formation et de la recherche. Ces derniers ont déjà accepté les coupes de 190 millions de francs figurant au budget 2016, le renchérissement prévu dans la planification financière s'étant révélé excessif par rapport au renchérissement effectif de ces dernières années. Le FNS reconnaît que le domaine FRI doit également apporter une contribution substantielle au programme de stabilisation.

... non aux fausses priorités

Compte tenu du fait que le domaine FRI représente 11 % du budget fédéral, il **apparaîtrait nettement disproportionné qu'il contribue à hauteur de 20 % au volume d'allègement**. Sur les exercices 2015-2019, cela contraindrait le financement de la formation, de la recherche et de l'innovation **à ne croître en moyenne que de 1,9 % par an tandis que les dépenses fédérales augmenteront en moyenne de 2,7 %**.¹ Grâce à un financement adéquat par le passé, la place suisse de la formation et de la recherche a atteint une position solide. Contrairement au discours politique dominant, la formation, la recherche et l'innovation risquent désormais de ne plus être une priorité.

Les réductions envisagées à partir de 2017 se répercuteront sur le message FRI 2017-2020 et affaibliront le domaine de la formation et de la recherche. Ces restrictions budgétaires **poursuivent des priorités erronées** pour les raisons suivantes :

a) **Les investissements réalisés dans un pôle de formation et de recherche solide contribuent de manière décisive à la mise en place d'un environnement économique favorable**. Ils constituent une condition essentielle au maintien d'une économie prospère et garantissent un

financement suffisant de l'ensemble des tâches publiques. L'encouragement de la formation et de la recherche est une mission permanente dont l'importance s'est encore accrue en raison de la force du franc.

- **La compétitivité d'un pays dépend étroitement de sa capacité à occuper une place de choix dans le paysage scientifique.** Dans son *Global Competitiveness Report 2015-2016*, le WEF continue par exemple de placer la Suisse au premier rang. Les raisons invoquées se fondent en particulier sur les nombreux instituts de recherche de classe mondiale (1^{er} rang) dont elle dispose et l'excellente collaboration entretenue par les secteurs académiques et privés (3^e rang).²
- Le rapport scientifique de l'UNESCO *Towards 2030*³ indique que **le montant des investissements privés réalisés dans la recherche dépend étroitement du montant des dépenses publiques engagées** (p. 33). Ces dernières contribuent ainsi à augmenter l'attractivité internationale des places économiques. Le rapport met l'accent sur les performances extraordinaires de la recherche suisse, mais aussi sur l'immense défi que représente la nécessité de défendre ce pôle d'exception par des investissements suffisants dans la recherche fondamentale (« Can Switzerland keep its place in the sun? », pp. 306-310). Depuis 2004, **la concurrence entre les pays à la pointe de la recherche n'a cessé de se renforcer**. La Corée et le Danemark ont dépassé la Suisse en ce qui concerne les dépenses intra-muros totales de recherche et de développement, et l'Allemagne et l'Autriche l'ont presque rattrapée.⁴
- Au cours de la dernière décennie, l'économie de la formation a démontré par des études empiriques **qu'un lien étroit unit les compétences de formation dont dispose la population d'un pays et la croissance économique de ce dernier**.

b) **Tout pays souhaitant demeurer dans le peloton de tête de la recherche de pointe se doit de miser toujours davantage sur des infrastructures de recherche coûteuses**, notamment afin d'être en mesure de générer, de traiter et d'archiver d'importants volumes de données. La *Feuille de route suisse pour les infrastructures de recherche 2015*⁵ montre bien combien les besoins en investissements sont élevés dans ce domaine : 23 des projets recommandés nécessitent pour leur mise en œuvre complète durant la période 2017-2020 des moyens financiers estimés au total à 836 millions de francs, dont plus de 500 millions à la charge de la Confédération.

c) Afin de diminuer la dépendance vis-à-vis de la main-d'œuvre étrangère et de réduire ainsi l'immigration, **réduire la pénurie de spécialistes et contribuer à une meilleure qualification de la jeune génération** s'affirme comme une nécessité politique absolue, et ce à tous les niveaux de formation. **La mise en œuvre de telles mesures exige la mise à disposition des moyens financiers correspondants**. Si l'on souhaite mieux exploiter le potentiel de la relève scientifique, en particulier celui des talents disponibles au sein du pays, il est nécessaire de mettre en place des incitations et des mesures qui favorisent les chercheuses et chercheurs les plus doués et permettent une meilleure planification de la carrière académique. Il s'agit en priorité que les hautes écoles créent des postes supplémentaires de professeurs assistants en pré titularisation conditionnelle (*tenure track*) et des programmes pour doctorants et que le FNS encourage de manière renforcée une autonomie scientifique rapide au niveau postdoctoral. Les coûts estimés pour les mesures supplémentaires destinées aux acteurs du domaine FRI s'élèvent à 420 millions de francs pour la période 2017-2020. Faciliter une prise de décision précoce pour ou contre une carrière académique permet en contrepartie à des scientifiques bien formés d'intégrer plus rapidement l'économie privée ou le secteur public.

d) Une **nouvelle exclusion de la Suisse du programme européen de recherche Horizon 2020** aurait des répercussions graves sur sa place scientifique, surtout parce que les instruments d'encouragement particulièrement bien dotés et prestigieux du Conseil européen de la recherche ne seraient plus accessibles. Aux yeux des chercheurs d'excellence, l'attractivité de la Suisse s'en trouverait par conséquent sensiblement affaiblie. **Compte tenu de cette situation incertaine, il est d'autant plus important que la politique envoie des signaux positifs**.

Répercussions sur le FNS

Le programme de stabilisation 2017-2019 implique une détérioration des conditions générales aussi bien pour la formation professionnelle et la formation professionnelle supérieure que pour les hautes écoles spécialisées, les universités, le domaine des EPF et l'encouragement de la recherche et de l'innovation.

Pour le FNS dont le mandat est d'encourager la recherche nationale, les répercussions exactes en découlant n'apparaîtront que lorsque le Conseil fédéral aura présenté le message FRI 2017-2020. Force est pourtant d'ores et déjà de constater que **le FNS devra faire d'importantes concessions quant à son programme pluriannuel 2017-2020**⁶. Les conséquences suivantes sont à prévoir :

- Les coûts de la recherche augmentent rapidement, notamment en ce qui concerne les frais liés à l'utilisation des infrastructures de recherche, à l'informatisation, à l'informatique en nuage, à l'archivage et à l'accessibilité des données ainsi qu'aux publications en libre accès (*open access*). En ce qui concerne l'encouragement de projets, la contribution moyenne du FNS par projet (*spending level*) a augmenté en moyenne de 5 % par an au cours des cinq dernières années. **Dans la mesure où il faut s'attendre à ce que les coûts de la recherche continuent d'augmenter plus rapidement que les moyens du FNS, il en résultera un taux de réussite inférieur pour les chercheuses et les chercheurs.** Le FNS devra refuser toujours davantage de projets de grande valeur. Pour les chercheuses et les chercheurs, ceci signifie dans tous les cas que des ressources sont gaspillées.
- Dans son programme pluriannuel, le FNS met clairement l'accent sur l'encouragement de la relève. Dans le but d'encourager l'autonomie précoce des chercheuses et des chercheurs, il propose une série de mesures et d'améliorations au niveau du doctorat, du postdoctorat et des professeurs assistants.⁷ Les charges supplémentaires générées par ces mesures s'élèvent à 230 millions de francs pour la période 2017-2020. **Compte tenu du programme de stabilisation, il sera également obligatoire d'établir un plan de rigueur pour l'encouragement de la relève,** notamment en ce qui concerne les bourses spéciales pour les postes de professeurs assistants en prétitularisation conditionnelle.
- Chaque projet approuvé par le FNS génère des frais indirects pour les hautes écoles. À titre de couverture partielle, le FNS leur verse actuellement un *overhead* de 15 % sur la base des subsides de projets directement octroyés. Comparativement à la moyenne internationale, ce pourcentage est faible. Le programme pluriannuel prévoit de **porter l'overhead à 20 %**, ce qui engendrerait des frais supplémentaires de 110 millions de francs pour la période 2017-2020 et **n'est pas réalisable** dans les conditions proposées par le programme de stabilisation.

Conscient des moyens financiers réduits à sa disposition, le FNS avait **déjà renoncé à de nombreuses idées et mesures dans son programme pluriannuel**, soit notamment à :

- des salaires plus élevés pour les doctorants,
- des mesures de promotion de la recherche médicale translationnelle,
- une initiative afin d'encourager le retour en Suisse des chercheuses et des chercheurs établis,
- un programme d'impulsion axé sur le savoir destiné aux chercheuses et chercheurs défendant des idées nouvelles et ambitieuses en matière de recherche.

Le FNS s'est parallèlement efforcé d'augmenter son efficacité par la fusion ou la suppression d'un certain nombre d'instruments d'encouragement existants. Le programme de stabilisation ne tient pas compte de ces efforts.

Résumé

Le programme de stabilisation 2017-2019 **s'oppose à une politique prévoyante** :

- parce qu'il ne tient pas suffisamment compte du fait que la formation et la recherche contribuent aujourd'hui comme hier à la force d'innovation et à la prospérité de la Suisse,
- parce qu'il réduit les investissements dans le domaine de la formation et de la recherche alors même que celui-ci, compte tenu de la force du franc, devrait être renforcé en vue d'améliorer les conditions générales de l'économie,
- parce qu'il laisse trop peu de marge de manœuvre aux différents acteurs en vue de contribuer de manière significative à la réduction de la pénurie de spécialistes, réduisant ainsi les chances de la jeune génération,
- parce qu'il ne tient pas compte du besoin en nouvelles infrastructures de recherche, ni de la forte augmentation des coûts dans le domaine de la recherche de pointe,
- parce qu'il envoie un signal négatif pour la place scientifique suisse bien que celle-ci soit menacée d'être exclue du programme européen de recherche Horizon 2020.

En résumé, le programme de stabilisation provoquera une perte de compétitivité de la formation et de la recherche suisses à l'échelle internationale. Compte tenu de l'importance d'un tel aspect pour une société moderne, la direction prise apparaît clairement erronée. Le FNS demande dès lors que les réductions prévues par le programme de stabilisation en ce qui concerne le domaine FRI ne dépassent pas 200 millions de francs.

FNS, 22 janvier 2016

¹ Cf. tableau 2 de l'annexe au dossier de consultation :

<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/41988.pdf>

² http://www3.weforum.org/docs/gcr/2015-2016/Global_Competitiveness_Report_2015-2016.pdf, p. 23, consulté le 14 janvier 2016

³ <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002354/235406e.pdf>

⁴ Source OECD, *Main Science and Technology Indicators*, consulté le 14 janvier 2016

<http://www.oecd.org/sti/msti.htm>

⁵ <http://www.sbf.admin.ch/themen/01367/02040/index.html?lang=fr>

⁶ http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/mehrjahresprogramm_2017_2020_f.pdf

⁷ Cf. Chapitre 8 du programme pluriannuel 2017-2020